

Bonnieux, le 23 mars 2026

République Française
Département de Vaucluse



Mairie de Bonnieux

Le Maire de Bonnieux

A

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

Affaire suivie par Coralie BOUSCARLE.

Convocation au Conseil Municipal
Séance ordinaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine séance du conseil municipal **ordinaire** qui aura lieu le :

VENDREDI 27 MARS 2026 à 18H30

Ordre du jour :

1. Détermination des indemnités des adjoints au Maire.
2. Détermination des indemnités de fonction aux conseillers municipaux titulaires d'une délégation.
3. Délégations consenties au Maire par le conseil municipal.
4. Composition des membres de la Commission d'appel d'offres.
5. Composition des commissions communales.
6. Désignation d'un délégué au CNAS.
7. Désignation de délégués au Parc Naturel Régional du Luberon.
8. Désignation de délégué au Syndicat d'Energie Vauclusien.
9. Désignation de représentants élus au Syndicat Mixte Forestier.
10. Désignation de délégués au SIRTOM D'Apt.
11. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs.
12. Désignation des membres de la commission de défense extérieure contre l'incendie.
13. Désignation d'un correspondant défense.
14. Retrait de la délibération N° 03 du 29 janvier 2026 relative à l'organisation du temps de travail dans la collectivité.
15. Création d'un poste de rédacteur territorial.

A la Mairie

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Pascal RAGOT

